

Ecole Nationale Supérieure de Formation de l'Enseignement Agricole



« Regards croisés sur l'élevage et le bien-être animal »

Mona MEYER

Frédéric PRECIGOUT

Cette ressource est destinée aux personnels éducatifs et enseignants qui souhaiteraient aborder la thématique du Bien-être Animal et des controverses qui y sont associées (par exemple en amont de la préparation d'une séance) avec des élèves de l'enseignement agricole. Elle est composée d'une présentation des acteurs, des enjeux, d'un tableau synoptique qui rend compte des différents aspects de la controverse et complétée d'une bibliographie. Des liens hypertextes sont à retrouver au gré du document. Ils viennent nourrir la ressource en permettant à qui le veut de se renseigner plus spécifiquement sur certains aspects, objets, actions mentionnés.

En montrant que les différents points de vue sont socialement construits, nous postulons qu'il est possible d'engager un dialogue véritablement constructif. L'objectif pédagogique et éducatif de ce travail est donc de permettre une lecture symétrique de la controverse dans l'optique d'accompagner les élèves, étudiants et apprentis à décrypter la mécanique générale de la controverse et les stratégies mises en place pour entraîner l'adhésion. Ainsi ils pourront aiguïser leur sens critique mais aussi mieux comprendre la logique qui sous-tend les opinions différentes

This work is licensed under the Creative Commons Attribution-NonCommercial-NoDerivatives 4.0 International License. To view a copy of this license, visit <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/> or send a letter to Creative Commons, PO Box 1866, Mountain View, CA 94042, USA.

des leurs et ainsi être plus à même de comprendre l'autre. Ce travail permet donc de contribuer à leurs compétences relationnelles.

Ce document est consacré au conflit qui oppose défenseurs de la cause animale aux éleveurs, abatteurs, bouchers et consommateurs de viande. Il s'inscrit dans la problématique plus large des rapports complexes qu'entretiennent les humains vis-à-vis des animaux de consommation dans les sociétés occidentales contemporaines.

Parce que manger est un besoin fondamental, nous sommes tous concernés par la façon dont sont produits les aliments que nous incorporons dans notre quotidien. En tant que citoyens et consommateurs nous sommes tout à la fois soumis à des choix effectués en amont en matière de politiques agricoles (disponibilité et prix des denrées) et prescripteurs de ces orientations (en militant ou, plus prosaïquement, en décidant de la façon dont, à partir des deux paramètres précédents, nous choisirons de remplir notre assiette).

Nos relations avec ceux qui exercent les métiers qui nous permettent de nous nourrir sont souvent déterminées par des convictions éthiques et morales quant à nos modes de consommation et leurs impacts sur notre environnement. L'enseignement agricole est en première ligne de ces réflexions quant aux évolutions à adopter dans nos pratiques de production et de consommation et les professionnels qui y exercent sont donc confrontés, parfois frontalement, aux conséquences des désaccords citoyens quant à ces évolutions. La sensibilisation au bien-être animal entre dans les missions de [l'enseignement agricole](#). En effet, les pratiques agro-écologiques, telles que définies dans l'Axe 2 du plan [Enseigner à Produire Autrement](#), incluent la prise en compte du bien-être animal. Ainsi, le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation propose divers outils pour sensibiliser et accompagner les professionnels à ces problématiques tels le [Réso'them](#) Élevage qui inclut des actions en lien avec les controverses propres à l'élevage ou, de façon plus spécifique à l'enseignement agricole, la formation action [Pepieta-CGEA](#) qui vise à accompagner les équipes pédagogiques intervenant en [filière CGEA](#).

En tant que question éthique dont les conséquences se concrétisent dans les pratiques professionnelles, la question du bien-être animal est transversale à l'ensemble des enseignements.

Contextualisation de la controverse

A titre d'exemple nous analyserons un conflit illustré par une action en justice : la requête en référé liberté déposée le 31 juillet 2020 par l'association antispéciste L214 avec le soutien de la Ligue des Droits de l'Homme auprès du tribunal administratif « *pour obtenir la suspension des activités de la cellule Déméter et des actions de mise en œuvre de la convention* » ainsi que « *la dissolution de cette cellule et la résiliation de la convention de partenariat* » (L214, 2019). Ce procès nous permet d'envisager une analyse de la controverse en nous centrant sur trois acteurs qui condensent les points de vue qui s'opposent en matière d'élevage.

La question du bien-être animal s'est cristallisée au XIX^e siècle autour de la question de la violence et de la cruauté que les propriétaires infligeaient aux animaux domestiques. On pensait qu'en réduisant cette violence, on parviendrait à diminuer celle des hommes entre eux. Ainsi, en France cette sensibilité s'exprimera en 1846 par la création de la Société Protectrice des Animaux, suivant en cela le modèle de sociétés similaires déjà établies en Angleterre, Hollande et Bavière. En 1850 la loi Grammont qui condamne le mauvais traitement fait aux animaux entérine ce changement de mentalité. Il faut cependant attendre le XX^{ème} siècle pour que deux textes fondateurs posent les jalons de ce que sera la protection animale actuelle. Il s'agit de *Animals' rights : considered in relation to social progress* de Henry Salt (1914) et de la Déclaration des Droits de l'Animal d'André Géraud (1924).

En France [la loi de 1963](#) instaure le délit d'acte de cruauté envers les animaux. En [1976](#), l'article L214-1 du Code rural proclame que les animaux sont des êtres sensibles. Le 16 février [2015](#), le code l'article 515-14 du Code civil considère que l'animal est un « être vivant doué de sensibilité ». Il n'est plus considéré comme un « bien meuble » (art. 528). La question du statut juridique de l'animal se révèle être un enjeu majeur pour les défenseurs des droits des animaux tout comme pour les éleveurs et les autres professions qui vivent de cette exploitation animale. Doit-il être considéré comme un être sensible ou un bien ? La lente évolution de cette question souligne l'importance des mots et la

façon dont les champs lexicaux contribuent à structurer les représentations et par conséquent, les pratiques.

Depuis les années cinquante, l'industrialisation de la production qui limite les contacts entre l'humain et les animaux, a pour conséquence d'augmenter la distance entre l'éleveur et ses bêtes. Se développe en parallèle une nouvelle sensibilité à l'égard des animaux de compagnie. Il est donc difficile de comprendre le délai avant que les consommateurs ne s'insurgent contre les élevages en batterie. Des anthropologues tels que [Jean-Pierre Digard](#) (1998) ou [Noélie Vialles](#) (1988) ont montré qu'il s'agirait d'une stratégie élaborée pour apaiser la culpabilité que certains d'entre nous ressentent quant à nos modes de consommation. Il est difficile de pointer un tournant précis dans l'orientation de l'opinion publique quant à ce mode d'élevage, cependant, il est possible que la crise dite de la [vache folle](#), fortement médiatisée au tournant des années 2000, ait contribué à alerter en donnant à voir les conditions d'élevage. L'on voit ici un exemple de l'efficacité de la médiatisation dans l'évolution de l'opinion publique qui nous aide à comprendre les stratégies de communication des différents acteurs de la présente controverse.

Présentation de la controverse et des acteurs

Déméter :

Fruit d'une concertation entre le gouvernement Philippe 2, la FNSEA et les Jeunes Agriculteurs, [la cellule de gendarmerie Déméter](#) créée le 3 octobre 2019, se présente comme réponse au phénomène présenté comme nouveau : « l'agribashing ». Ce dispositif est complété par la signature d'une convention tripartite. Il se décline au niveau départemental par la mise en place [d'observatoires de l'« agribashing »](#) dont l'objectif est de détecter les menaces et de coordonner les actions relatives à la prévention, notamment des intrusions, et à partager les informations à l'échelle interdépartementale.

Entre la création de la cellule Déméter et le procès, différents événements se sont succédés au cours desquels des militants animalistes et/ou écologistes auraient subi des [actes d'intimidation](#). C'est dans ce contexte, pour le moins crispé, que le 10 avril 2020 Générations Futures et

POLLINIS déposent un recours auprès du tribunal administratif de Paris dans lequel ils demandent l'annulation de la convention de partenariat entre Déméter, la FNSEA et les JA.

Les signataires de “La lettre ouverte à Gérald Darmanin” :

Cette demande n'est que le prélude à la lettre ouverte à Gérald Darmanin (Ministre de l'Intérieur) du 17 juillet 2020 où 13 organisations « demandent la résiliation immédiate de la convention de partenariat signée par son prédécesseur avec la FNSEA et les Jeunes Agriculteurs ainsi que la dissolution de la cellule de gendarmerie Déméter ».

Ces organisations constituent un collectif hétérogène qui se retrouve autour de luttes pour une agriculture paysanne, la défense de l'environnement et le refus de la mondialisation néolibérale. Ils ne sont pas unis sur la question de l'élevage mais la prise en compte du bien-être animal fait partie de leurs revendications. Ce collectif, qui s'oppose à la cellule Déméter, situe son combat dans le champ de l'écologie politique et de l'altermondialisme.

L214 :

Le 31 juillet 2020, soit moins de deux semaines plus tard, L214 dépose, avec le soutien de la Ligue des Droits de l'Homme, une requête en référé liberté auprès du tribunal administratif “pour obtenir la suspension des activités de la cellule Déméter et des actions de mise en œuvre de la convention”. Elles demandent aussi à Gérald Darmanin, ministre de l'Intérieur “la dissolution de cette cellule et la résiliation de la convention de partenariat”.

Créée en 2008, l'association [L214](#) s'est fait connaître par des actions visant les exploitants et producteurs de la filière des animaux de consommation. En se positionnant comme [lanceur d'alerte](#), L214 a gagné une notoriété, marquée par sa présence dans les médias. Certaines de leurs nombreuses vidéos de dénonciations des conditions d'élevage ou d'abattage ont été à l'origine d'action ministérielle de mise en demeure ou d'enquêtes approfondies (AFP 2020). On assiste donc à un phénomène paradoxal dans lequel une association est à la fois critiquée

(notamment pour le caractère illégal de certaines de ses actions) et écoutée. Ainsi une vidéo, tournée de manière illégale dans des bâtiments fermés au public, peut aujourd'hui conduire un ministre à agir dans le sens voulu par l'association. Le succès de l'association est le résultat de la conjonction entre une stratégie de communication en phase avec l'époque (utilisation des réseaux sociaux, partenariats avec la presse et certaines célébrités qui partagent ces idéaux et acceptent de prêter leur voix et leur influence) et un public sensible à la cause animale (cf. la percée électorale du parti animaliste (Parti animaliste, 2020)).

Le programme dans lequel s'inscrit L214 est celui de l'abolitionnisme dit réformiste. Sur le moyen terme, l'objectif est de sensibiliser les consommateurs et les producteurs afin d'encourager des pratiques en adéquation avec le bien-être animal. Sur le long terme, elle vise à transformer la société selon une éthique dite « vegan ».

Même si le programme au sein duquel évolue L214 reste minoritaire, les voix favorables à une éthique en faveur du bien-être animal trouvent un écho dans l'espace public et orientent même certaines des prises de position et actions des décideurs. Le programme majoritaire s'en trouve déstabilisé. Cependant, la création de la cellule de gendarmerie Déméter semble venir réaffirmer le soutien du gouvernement aux acteurs des filières concernées.

Si la fonction de cette cellule de gendarmerie n'est pas la communication idéologique (elle ne s'oppose pas à L214 sur ses finalités mais sur ses modes d'actions) mais de répondre « *aux atteintes faites au mode agricole* » (Ministère de l'Intérieur, 2019), on peut s'interroger sur les conséquences d'un dispositif qui répond aux inquiétudes affichées de deux syndicats d'agriculteurs, en effectuant des contrôles préventifs chez ceux qui contestent le modèle agricole dominant, diminuant au minimum leur marge d'action pour déstabiliser un programme.

Tableau synoptique de la controverse:

_____Ce tableau reprend sept items présents au cœur de la controverse et présente la position de chaque pôle d'acteurs à leur sujet. Les positions sont illustrées par des citations extraites d'un corpus de textes issus de l'espace médiatiques (communiqués de presse et articles de presse). Des liens hypertextes permettent d'avoir accès à ces documents en ligne, pour qui souhaite approfondir ses connaissances de la controverse. Pour permettre l'utilisation du tableau sans connexion internet, un code par chiffre renvoie au lien en bas du tableau : chaque lien correspond à un chiffre qui est indiqué à la fin de chaque citation.

Les différentes thématiques abordées dans le tableau :

1. Positionnement philosophique/ éthique : il s'agit d'identifier le programme investi par l'acteur quant à la place de l'homme au sein du vivant.
2. Rapport à l'élevage et aux animaux : en lien avec leur ligne éthique, il s'agit de caractériser la manière dont est envisagée la place de l'animal dans la relation d'élevage.
3. Agribashing : cette entrée nous permet d'identifier la définition que chaque acteur attache à cette notion.
4. Déméter : cette entrée nous permet de résumer la fonction que chaque acteur attribue à cette cellule de gendarmerie
5. Défenseurs antispécistes : cette entrée nous permet d'identifier les perceptions de chaque acteur des militants antispecistes.
6. Conception de la justice : il s'agit là encore de définir plus finement la ligne éthique et morale de chacun des acteurs en identifiant les valeurs qui guident leur action (et auxquelles toute autre valeur doit être subordonnée).
7. Les victimes : en lien avec les conceptions de la justice. Quels sont les actants contre lesquels s'exercent des actions en contradiction avec les principes de justice et qui à ce titre peuvent être érigé au statut de victime.

	ACTEUR 1 L214	ACTEUR 2 FNSEA/Déméter	ACTEUR 3 Écologistes
philosophie / éthique	Antispéciste 5	Humaniste 5	Humaniste Alter-antispéciste5
Rapport à l'élevage et à l'animal	Abolitionniste 6 Abolitionniste réformiste 6'	De welfariste de raison à welfariste de conviction (FNSEA JA) 7 Indifférent ou neutre (Déméter)	Welfariste 8 Éthique du don contre don 9
La notion d'agribashing	Un élément de langage pour museler les défenseurs des animaux <i>“Un échantillon de 0,28 % monté en épingle et associé à des actes de vandalisme sans rapport pour « justifier » un arsenal répressif démesuré.” 1</i>	Une réalité objectivable <i>“Depuis le 1er janvier 2019, les atteintes à l'encontre du milieu agricole sont en hausse” 2</i>	Un élément de langage pour museler les défenseurs de l'environnement <i>“Ce terme est une invention des communicants de la FNSEA, qui prétend sans en apporter la moindre preuve qu'on assisterait en France à une entreprise concertée de dénigrement du monde agricole.” 3</i>
Déméter	Un outil de répression des défenseurs des animaux au service de deux syndicats <i>“le risque de dérive sécuritaire et liberticide porté par la cellule Déméter” 1</i>	Un outil pour protéger les agriculteurs contre l'agribashing dont ils sont victimes <i>“Cette cellule est un signal fort envoyé aux agriculteurs : les forces de l'ordre se tiennent à leur côté et sont là pour les aider.” 2</i>	Un outil de répression des défenseurs de l'environnement au service de deux syndicats <i>“il s'agit de faire taire tous ceux qui mènent des actions symboliques contre le système de l'agriculture industrielle” 3</i>

Défenseurs antispécistes	<p>Une existence nécessaire <i>“l'apport à l'information du public ces dernières années est indéniable” 1</i></p>	<p>Des ignorants malveillants <i>“Ces actes de malveillance et d'intimidation, parfois doublés de vandalisme et de violences, sont l'œuvre de groupuscules antispécistes, opposés à toute forme de domination de l'homme sur la bête, et autres défenseurs de la cause animale” 2</i></p>	<p>Des potentiels alliés mal informés <i>“C'est un problème d'éducation, de méconnaissance. Les végans extrémistes qui font ça ne connaissent rien à l'alimentation” 4</i></p>
Conception de la justice	<p>Protéger des êtres sensibles contre ceux qui les maltraitent. <i>“contre les conséquences effroyables de l'élevage intensif ou contre la légitimité de tuer les animaux sans nécessité” 1</i> Avoir le droit de s'exprimer <i>“lutter contre la répression des lanceurs d'alerte” 1</i> Les valeurs de la République <i>“Où sont passées les libertés d'opinion et d'expression ? Quelle place pour le débat démocratique ?” 1</i></p>	<p>Avoir les mains libres pour nourrir la population (FNSEA/ JA) <i>“Les agriculteurs [...] dont la vocation et la raison d'être sont de nourrir la population” 2</i> Punir des actions illégales et surveiller ceux qui pourraient en commettre (Déméter)</p>	<p>Défendre l'environnement et les humains Réconcilier producteur et consommateurs Les valeurs de la république <i>“La démocratie, ce n'est pas pactiser avec les lobbies dans le dos de la société” 3</i></p>
Les victimes	<p>Les animaux, les citoyens dont les droits d'expression sont bafoués</p>	<p>Les agriculteurs <i>“Nous devons assurer la sécurité des agriculteurs et les défendre, impérativement.” 2</i></p>	<p>Les humains, les citoyens dont les droits d'expression sont bafoués, la planète</p>

1 :

<https://www.l214.com/communications/20200731-l214-avec-le-soutien-de-la-ligue-des-droits-de-homme-LDH-attaque-la-cellule-demeter-en-justice>.

2 :

<https://www.interieur.gouv.fr/Archives/Archives-ministres-de-l-Interieur/Archives-Christophe-Castaner/Dossiers-de-presse/Presentation-de-DE-METER-la-cellule-nationale-de-suivi-des-atteintes-au-monde-agricole>.

3 : <https://reporterre.net/Le-gouvernement-cree-une-cellule-militaire-pour-surveiller-les-opposants-a-l-agro-industrie>.

4 : <https://www.lafranceagricole.fr/actualites/elevage/injures-yen-a-marre-des-vegans-extremistes--1,0,437619692.html>.

5 : <https://www.franceculture.fr/emissions/repliques/specisme-et-antispecisme-0>

6 : <https://www.bien-etre-animal.net/partie-4-les-controverses-%C3%A9thiques-associ%C3%A9es-au-bien-%C3%AAtre-animal/abolitionniste/>

6 ‘

<https://www.bien-etre-animal.net/partie-4-les-controverses-%C3%A9thiques-associ%C3%A9es-au-bien-%C3%AAtre-animal/n%C3%A9owelfariste/>

7 :

<https://www.bien-etre-animal.net/partie-4-les-controverses-%C3%A9thiques-associ%C3%A9es-au-bien-%C3%AAtre-animal/anthropocentr%C3%A9e-welfariste/>

8

<https://www.bien-etre-animal.net/partie-4-les-controverses-%C3%A9thiques-associ%C3%A9es-au-bien-%C3%AAtre-animal/utilitariste-welfari>

[ste/](#)

9

<https://www.bien-etre-animal.net/partie-4-les-controverses-%C3%A9thiques-associ%C3%A9es-au-bien-%C3%AAtre-animal/don-et-contre-don/>

Bibliographie en lien avec la controverse

Site internet

30 millions d'amis. (s.d.). *Exiger un statut juridique de l'animal*. En ligne.

<https://www.30millionsdamis.fr/la-fondation/nos-combats/exiger-un-statut-juridique-de-lanimal/>.

AFP. (2020). La préfecture fait fermer l'élevage insalubre de canards dénoncé par L214. *Le Point*. En ligne.

https://www.lepoint.fr/societe/elevage-insalubre-de-canards-une-video-mensongere-de-l214--20-08-2020-2388394_23.php#.

Agri 53, (2020) Lutte contre l'agribashing : le monde agricole veut une loi. En ligne. <https://www.agri53.fr/lutte-contre-lagribashing-le-monde-agricole-veut-une-loi>

Bolis, A. (2020) "Infraction commise dans votre secteur" : enquête sur Demeter, la cellule de renseignement co-dirigée avec les syndicats agricoles. En ligne.

<https://www.marianne.net/societe/infraction-commise-dans-votre-secteur-enquete-sur-demeter-la-cellule-de-renseignement-co>

Crignon, A. (2020). L214 attaque Déméter, une cellule policière chargée de “surveiller” les pro animaux. *L'Obs*. En ligne.

<https://www.nouvelobs.com/planete/20200731.OBS3281/l214-attaque-demeter-une-cellule-policiere-chargee-de-surveiller-les-pro-animaux.html>.

L214. (s.d.). L214 : une association de défense animale. En ligne. <https://www.l214.com/pourquoi-L214>.

Les services de l'État en Seine-Maritime. (2020). *Observatoire départemental de l'agribashing*. En ligne.

<https://www.seine-maritime.gouv.fr/Actualites/Observatoire-departemental-de-l-agribashing>.

Matalon, V. (2019). *Ce n'est pas l'agribashing qui pousse au suicide ! : des agriculteurs regrettent la mobilisation lancée par la FNSEA*. En ligne.

https://www.francetvinfo.fr/economie/emploi/metiers/agriculture/crise-des-eleveurs/ce-n-est-pas-l-agribashing-qui-pousse-au-suicide-des-agriculteurs-regrettent-la-mobilisation-lancee-par-la-fnsea_3670559.html

Ministère de l'Intérieur. (2019). *Présentation de "DEMETER", la cellule nationale de suivi des atteintes au monde agricole*. En ligne.

<https://www.interieur.gouv.fr/Archives/Archives-ministres-de-l-Interieur/Archives-Christophe-Castaner/Dossiers-de-presse/Presentation-de-DEMETER-la-cellule-nationale-de-suivi-des-atteintes-au-monde-agricole>.

Ministère de l'Agriculture et de la Pêche. (2006). « Référentiel professionnel du professeur d'éducation socioculturelle et conditions d'exercice de ses activités ». En ligne. http://sites.ensfea.fr/escales/wp-content/uploads/sites/7/2017/01/ESC_DGERC20062002-ESC_referentiel_du_metier_ESC.pdf

Parti animaliste. (2020). 2020, une année riche en actus pour le parti animaliste. En ligne.

<https://parti-animaliste.fr/news/actualites-pa/2020-une-annee-riche-en-actus-pour-le-parti-animaliste>.

PEPIETA-CGEA. (2021). 12 messages clés pour enseigner la transition agro-écologique en bac pro CGEA. En ligne :

<https://chlorofil.fr/diplomes/secondaire/bac-pro/1re-term/cgea/messages-cles>.

MAA. N.d.. Liste complète des ressources et scénarios. En ligne : <https://pollen.chlorofil.fr/crisalide/liste-complete-des-ressources-et-scenarios/>.

Pollinis (2020) Treize Organisations demandent au nouveau Ministre de l'intérieur la dissolution de la cellule Déméter. (sd). En ligne.

<https://www.facebook.com/AssociationPollinis/posts/3196190963829042>

Articles et ouvrages

Boyé, and N. Hathout (Eds.), *Selected Proceedings of the 5th Décembrettes: Morphology in Toulouse*. (pp.) 45-58. Somerville, MA: Cascadilla Proceedings Project.

Bové J Dufour F (2001) Le monde n'est pas une marchandise. La découverte.

Burgat, F. (2019). États des lieux de la "question animale ". Enjeux théorico-pratiques. *Revue philosophique de la France et de l'étranger*, tome 144(3), 295-308. En ligne. doi : <https://doi.org/10.3917/rphi.193.0295>.

Z. Camus Lescano, A-M. (sd). Sémantique argumentative et conflictualité politique : le concept de programme. CRAL, EHESS, Université de Nanterre, Alfredo M. Lescano, CRAL, EHESS.

Charaudeau, P., (2005). Quand l'argumentation n'est que visée persuasive. L'exemple du discours politique. *In Burger M. et Martel G. Coll. Langue et pratiques discursives*. Argumentation et communication dans les médias. Québec : Éditions Nota Bene. page 24.

Delanoue, E. (2018). *Débat et mobilisation autour de l'élevage : analyse d'une controverse*. Thèse de doctorat en Sociologie non publiée. Université Rennes 2.

Descola, P. (2005). *Par-delà nature et culture*. : Gallimard.

Digard, J.P.. (1990). *L'homme et les animaux domestiques : anthropologie d'une passion*. Paris : Fayard, Le temps des sciences.

Fuchs, C. (n. d.). *Champ sémantique et champ lexical*. En ligne. <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/champ-semantique-et-champ-lexical/>.

Görlach, M. (2001). *A dictionary of European anglicism: A usage dictionary of anglicism in sixteen European languages*. Oxford : Oxford University Press.

Hervieu ,B. ; Purseigle, F . (2013) *Sociologie des mondes agricoles*. Armand Colin

Lamontagne, L. (1996). *La conception de l'anglicisme dans les sources metalinguistiques québécoises de 1800 à 1930*. Québec : International Center for Research on Language Planning.

Lescano, A.. (2015). *Sémantique de la controverse : analyse d'un fragment du discours de Simone Veil à l'Assemblée nationale en 1974*. *Argumentation et Analyse du Discours*, 15. doi : <https://doi.org/10.4000/aad.2048>.

Lescano, A-M. (2019). *Analyse sémantique des conflits sociaux*. *EFTS, Université de Toulouse, CRAL, EHESS, Conférence du 12 décembre 2019, invitée par le Grupo de Estudios del Discurso y la Traducción (GEDIT)*. Paris : Universitat Pompeu Fabra

Delanoue, E. (2018). *Débat et mobilisation autour de l'élevage : analyse d'une controverse*. Thèse de doctorat en Sociologie non publiée. Université Rennes 2.

Lipp, A. (2016) *Question socialement vive et développement du pouvoir d'action des enseignants et des élèves : la question du bien-être animal en élevage dans les lycées professionnels agricoles*. Thèse de doctorat en Sciences de l'Education. Université Toulouse 2.

Millet, J. (1995). *Le statut aléatoire de l'animal familial : les exemples du bouledogue et des animaux de laboratoire*. In B. Lizet & G. Ravis-Giordani (Eds.), *Des bêtes et des hommes, le rapport à l'animal : un jeu sur la distance*. (pp. 119-132). Paris : Comité des travaux historiques et scientifiques.

Roché. M. (2007). *Logique lexicale et morphologie : la dérivation en -isme*. In F. Montermini, G.

Weber, M. (2003). *Le savant et le politique*. Paris : La Découverte.